

## Numérisation du traité de François Jules Dérué

**Titre :** Nouvelle méthode d'escrime à cheval

**Auteur :** François Jules Dérué

**Publié :** Paris - A. Lahure

**Date de publication :** 1885

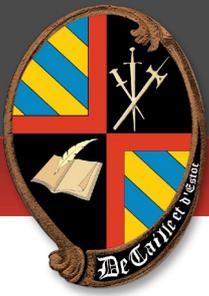
Cet ouvrage a été numérisé à la Bibliothèque Nationale de France, avec le financement de Julien Garry de l'association De Taille et d'Estoc.

Ce document est téléchargeable à cette adresse :

<http://www.ffamhe.fr/collectionpalas/escrime-a-cheval-derue.pdf>

La mise en ligne de cette numérisation entre dans le cadre du projet PALAS et l'ouvrage rejoint la Collection PALAS :

[http://www.ffamhe.fr/collection\\_palas](http://www.ffamhe.fr/collection_palas)



## Terms of Use :

The following document is a digital copy of existing historical documents or manuscripts, which have been laboriously converted into the current format for the purpose of making it publicly available to the Historical European Martial Arts community at large.

These original documents are public domain material, as far as we are aware.

However, this work is not.

But please feel free to distribute copies of this document via electronic or printed means. You are free to share (to copy), distribute and transmit the work, to remix (to adapt the work) under the following conditions:

- Attribution : You must attribute the work in the manner specified by the author or licensor (but not in any way that suggests that they endorse you or your use of the work).
- Non-commercial : You may not use this work for commercial purposes.
- Share Alike : If you alter, transform, or build upon this work, you may distribute the resulting work only under the same or similar conditions to this one.

With the understanding that:

- Waiver — Any of the above conditions can be waived if you get permission from the copyright holder
- Public Domain — Where the work or any of its elements is in the public domain under applicable law, that status is in no way affected by the license.

In no way are your fair dealing or fair use rights, or other applicable copyright exceptions and limitations, nor the author's moral rights, nor rights other persons may have either in the work itself or in how the work is used, such as publicity or privacy rights, affected by the license:

Please note the copyright for this digital transcription :

*Digitised by Bibliothèque Nationale de France for Julien Garry & De Taille et D'Estoc (Association Bourguignonne de Recherche et de Développement des Arts Martiaux Historiques Européens) copyright 2014.*

Made for the HEMA community

<http://www.detailleetdestoc.com/>

V  
7706

CAPITAINE DÉRUÉ

NOUVELLE

MÉTHODE D'ESCRIME

A CHEVAL



A. LAHURE  
ÉDITEUR  
9, RUE DE FLEURS, 9

NOUVELLE  
MÉTHODE D'ESCRIME  
A CHEVAL

706

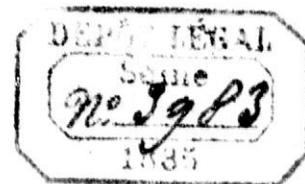
NOUVELLE  
MÉTHODE D'ESCRIME

A CHEVAL



PAR

Le Capitaine DÉRUÉ



PARIS  
A. LAHURE, ÉDITEUR  
RUE DE FLEURUS, 9

1885



*Le capitaine Dérué à M. le Ministre de la guerre.*

*2<sup>e</sup> Division.*

*Monsieur le ministre,*

*J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance  
l'autorisation de faire publier le travail ci-joint, portant  
comme titre : Nouvelle méthode d'escrime à cheval.*

*Ce travail est peut-être susceptible d'ouvrir une voie  
nouvelle aux expériences qui ont été faites, sans beau-  
coup de succès, en vue d'organiser l'enseignement du  
combat individuel.*

**DÉRUÉ.**

## OBSERVATIONS

Afin d'alléger le texte de l'introduction et pour rendre la lecture plus facile, on l'a divisé en quatre parties séparées par un léger blanc, ainsi que font depuis quelques années les auteurs soucieux de ménager l'attention de leurs lecteurs.

En outre, ces quatre parties répondent, chacune, à un ordre d'idées un peu différent.

---

NOUVELLE  
MÉTHODE D'ESCRIME  
A CHEVAL

---

INTRODUCTION

De deux cavaleries braves, bien montées et bien commandées, celle-là sera victorieuse dans la lutte, qui comprendra un plus grand nombre d'hommes habiles à manier leurs chevaux et leurs armes.

« On n'est riche au moment de l'application que lorsqu'on est trop riche. »

Cet aphorisme, qui a servi de thème aux théories si vraies du général de Brack, trouve son application dans les combats de cavalerie, mêlées confuses où les coups s'échangent comme d'instinct. Mais, l'in-

stinct n'est-il pas une des formes de la réminiscence inconsciente d'actes longtemps répétés et passés dans la chair et dans le sang, soit par expérience personnelle, soit par atavisme?

Au cours des guerres mémorables du commencement de ce siècle, les cavaliers français ont affirmé une grande supériorité, dans les combats à l'arme blanche, sur tous les cavaliers étrangers. Cette vérité est reconnue même par nos ennemis d'hier. En effet, un cavalier bien remarquable à tous égards, le général-major Carl von Schmidt, celui qui a le plus fait, avec le prince Frédéric-Charles, pour placer la cavalerie prussienne au rang qu'elle occupe, n'a pas hésité à reconnaître, en dépit de ses sentiments gallophobes, la supériorité en escrime de nos cavaliers.

On lit dans ses instructions :

« Le cavalier qui a appris l'escrime du sabre sera, dans la mêlée, supérieur à son adversaire, pour peu toutefois qu'il soit bon cavalier ; il me suffira de citer à l'appui de mon opinion l'exemple donné en 1813, 1814, 1815, par la cavalerie française, dont les chevaux étaient pour la plupart des chevaux pris aux agriculteurs et aux maîtres de poste, par cette cavalerie française, qui ne se composait guère que de cavaliers naturellement médiocres, dont l'instruction était incomplète, mais qui rachetaient, en grande partie, ces graves défauts par une habileté réelle en fait d'escrime, *de cette escrime qui a toujours été en grand honneur dans la cavalerie française*, par cette habileté qui, à maintes reprises et dans maints combats comme celui de *Liebertwolk-*

*witz*, par exemple, lui permit de tenir victorieusement tête à la cavalerie prussienne, à la cavalerie russe, toutes deux cependant composées de cavaliers plus expérimentés ; *je crois qu'on pourrait tirer des exemples analogues de l'histoire de la dernière guerre.* »

Nous savons effectivement qu'à *Gravelotte* les cavaliers français acquirent dans la mêlée un ascendant dû à leurs coups de pointe ou d'estoc qui tuent tandis que les Prussiens, avec leurs grands coups de taille, ne faisaient que bossuer les casques et contusionner les épaules.

Les officiers allemands, tout les premiers, reconnaissent l'incontestable supériorité de la pointe sur le tranchant. Le général *von Schmidt* dit à ce sujet :

« Ce sont surtout les coups de pointe qu'il importe de travailler ; *un seul coup de pointe bien envoyé est plus terrible que bien des coups de sabre* ; le coup de pointe seul peut mettre un ennemi hors de combat ; mais, *malgré nos efforts, il nous est difficile de faire pointer nos hommes quand ils combattent à l'arme blanche*, parce qu'ils ne sont pas suffisamment habitués à ce genre d'escrime, parce qu'il leur répugne de se familiariser avec lui, malgré les nombreux exemples dont il serait cependant bon de profiter. »

Le même général écrivait aussi :

« L'escrime de l'épée doit être enseignée aux hommes avant l'escrime du sabre, parce que le travail à l'épée, d'ailleurs plus difficile, rend les hommes plus adroits, plus habiles, donne aux poignets la souplesse, la rapidité, qui sont si nécessaires pour l'escrime du sabre.

« On doit donc apprendre soigneusement à tous les hommes l'escrime de l'épée, parce que c'est là le meilleur moyen de faire tomber en désuétude la déplorable manie de sabrer en aveugle, sans savoir ce que l'on fait. »

On entend dire souvent : Les mêlées de cavalerie existent bien plus dans l'imagination des poètes que dans la réalité.

Deux troupes de cavalerie se chargent; et, avant de s'être abordées, l'une d'elles fuit en désordre.

Cela s'est vu en vérité.

Mais il ne faut pas oublier que presque toujours les cavaliers si ardents à la fuite étaient ou des cosaques ou des conscrits.

Les guerres du premier empire fourmillent d'exemples de rencontres de cavalerie suivies de mêlées plus ou moins longues.

A ce sujet, il est intéressant de raconter, d'après le commandant Longuet, le fait d'armes suivant qui s'est passé en Espagne.

« L'armée anglaise se retirait. Un régiment de Leith-horses formait son arrière-garde, et le 15<sup>e</sup> chasseurs l'avant-garde de l'armée française.

« Au village de Villadrigo, les Anglais étaient en ligne : le 15<sup>e</sup> chasseurs marchait à eux. Ils se sont chargés.

« Au moment de s'aborder, les deux lignes s'arrêtent spontanément, puis, à un cri : En avant! parti du 15<sup>e</sup> chasseurs, elles se jetèrent l'une sur l'autre.

« A ce moment, le général Clausei arrivait sur une

hauteur d'où il découvrait la plaine. Il tira sa montre en disant : « Ah! ah! une mêlée de cavalerie, voyons combien de temps cela durera. »

« Elle a duré 14 minutes.

« Le 15<sup>e</sup> chasseurs est resté maître du terrain, et lord Wellington en a parlé avec éloges dans un ordre à son armée. »

Quelle mêlée doit-on attendre du choc des divisions modernes, quand deux régiments ont offert le spectacle d'un tournoi de quatorze minutes?

De ce qui précède, nous concluons à la nécessité d'encourager plus que jamais dans notre cavalerie l'enseignement de l'escrime, celle de pointe surtout.

D'autres cavaleries sont aussi bien sinon mieux montées que la nôtre; les principes de manœuvres sont aujourd'hui les mêmes chez les grandes puissances européennes : ne perdons donc pas le seul avantage qui nous est propre et n'oublions pas que le général prussien déjà cité a mis dans son instruction la phrase suivante : « L'escrime doit être travaillée « avec amour, avec entrain, avec intelligence. »

Depuis longtemps on a compris, en France, la nécessité de préparer la cavalerie à la mêlée.

En 1864 le ministre de la guerre adressait aux corps de cavalerie une instruction sur le combat individuel.

La mise en œuvre des principes de combat individuel donna lieu à des controverses qu'il serait trop long de rappeler ici.

Contentons-nous de dire que les efforts tentés dans

le sens de l'escrime individuelle à cheval n'ont été que fort rarement couronnés de succès.

Suivant nous, les déboires subis par les instructeurs dérivent des deux causes suivantes :

1° Insuffisance équestre des cavaliers et, comme conséquence, défaut d'aptitude des chevaux pour des exercices qui exigent, de leur part, beaucoup de souplesse et de légèreté.

2° Emploi des coups de taille et des moulinets.

En instruction cavalière tout s'enchaîne, et, comme le dit fort justement le général von Schmidt :

« Il faut avant tout apprendre aux hommes à monter à cheval, à travailler leurs chevaux aussi complètement que possible, à les assouplir, à les rendre légers, à les rassembler, pour qu'il s'établisse un lien intime entre l'animal et le cavalier; ce n'est que quand on aura obtenu ce résultat qu'il pourra être utile et profitable de passer au maniement de l'arme.

« *On peut tout faire dès que le cheval est léger à la main. S'il en est autrement, le cavalier ne peut pas se servir de son arme.* »

Tout en reconnaissant l'importance de premier ordre qui s'attache à la bonne éducation équestre du cavalier, nous ne voulons retenir des deux motifs d'insuccès énumérés plus haut que le second, relatif à l'emploi des coups de tranchant.

Les mouvements larges de l'escrime du sabre effrayent le cheval et paralysent sa bonne volonté, parce que tel coup destiné au cavalier adverse vient le frapper sur l'encolure ou sur la tête.

Le combat individuel, tel qu'il a été pratiqué dans

nos manèges de cavalerie, a plus fait, nous le reconnaissons volontiers, pour rendre les chevaux rétifs que pour développer l'adresse des hommes et de leurs montures.

Le règlement du 31 mai 1882 sur les exercices et les évolutions de la cavalerie recommande de porter de préférence des coups de pointe, comme étant plus efficaces que les coups de sabre ordinaire.

Mais où s'enseigne cette escrime de pointe à cheval et quelles en sont les règles ?

Le règlement est muet à cet égard.

L'exercice de la tape (de la rose en Prusse), qui figure au n° 312 du titre III du règlement de 1882, constitue, à la vérité, une bonne préparation au combat individuel, mais il ne vise qu'un seul objet : gagner l'épaule gauche de son adversaire; tandis que l'escrime à cheval présente des situations autrement intéressantes et utilisables à la guerre.

Sans contester en rien les résultats que l'exercice de la tape peut et doit procurer, nous pensons qu'il ne saurait être qu'une préparation à des exercices méthodiques d'escrime de pointe à cheval.

M. le général Campenon, le ministre de la guerre actuel, s'est beaucoup occupé de l'escrime en vue d'améliorer chez nos cavaliers le sentiment inné du bon coup de pointe.

En 1869, le lieutenant-colonel Campenon écrivait dans une brochure autographiée les lignes suivantes :

« Les coups qui tuent sont les coups de pointe, les autres ne font que blesser. C'est en appliquant ce

principe que, dans la guerre d'Espagne, nos cavaliers se firent une réputation terrible parmi les troupes espagnoles et anglaises. C'est en l'appliquant encore qu'ils auront raison des cavaliers allemands qui sont tous contre-pointeurs.

« Mais pour savoir se servir de la pointe, il est essentiel d'avoir de bons principes d'escrime à l'épée, et de là la nécessité d'en encourager l'étude. »

La nouvelle méthode que nous soumettons à l'appréciation de nos camarades est entièrement basée sur l'emploi des coups de pointe les plus simples.

L'expérience nous a démontré qu'en suivant la progression indiquée dans notre travail, cavaliers et chevaux se façonnent très vite à ce genre d'exercice.

Enfin, l'emploi des coups de pointe, à l'exclusion des coups de tranchant et des moulinets, a pour résultat de n'inspirer au cheval aucune crainte, de le rendre, au contraire, confiant.

Ajoutons, pour en finir, que nos exercices de pointe qui se font à pied avant d'être exécutés à cheval n'excluent nullement le travail de la salle d'armes et qu'ils en sont, au contraire, le couronnement.

Il ne suffit pas, en effet, pour qu'un coup, si simple qu'il soit, porte efficacement, de l'exécuter en conscrit.

Le jeu d'épée le plus redoutable n'est-il pas celui qui provient du coup d'œil, du jugement et de la vitesse, qualités qui s'acquièrent à la longue, en plastronnant beaucoup!

H. B.

## PROGRESSION

DE LA

# NOUVELLE MÉTHODE D'ESCRIME

A CHEVAL

---

La présente méthode se divise en deux chapitres. Le chapitre 1<sup>er</sup> comprend les exercices préparatoires à l'escrime à cheval, qui se font à pied, en place et en marchant.

Ce chapitre se subdivise en quatre articles.

Après la mise en garde, prise de telle sorte que, les rangs du peloton se faisant face, chaque cavalier puisse échanger avec un adversaire placé devant lui et de côté les coups et les parades seuls reconnus utiles dans le combat à cheval, on fait exécuter, à l'article 1<sup>er</sup>, les coups et parades commandés, d'abord dans l'engagement à droite, puis dans l'engagement à gauche.

L'article 2 a pour objet d'habituer les cavaliers à se porter des coups, en marchant l'un contre l'autre, et à les parer dans l'engagement à droite.

L'article 3 est la répétition de l'article 2, mais dans l'engagement à gauche.

Enfin l'article 4 donne l'image de l'attaque des deux rangs du peloton, suivie d'une mêlée.

Le chapitre II, qui présente la série des exercices d'escrime à cheval, contient six articles.

A l'article 1<sup>er</sup> les cavaliers apprennent individuellement à se porter les coups de pointe dans l'engagement à droite et à les parer, en marchant à la rencontre l'un de l'autre, aux trois allures.

L'article 2 est la répétition de l'article 1<sup>er</sup>, dans l'engagement à gauche.

A l'article 3 les cavaliers marchent par groupes de deux, puis de quatre et enfin de six, sur un rang, à la rencontre les uns des autres aux trois allures. Les cavaliers d'un groupe portent le coup commandé, tandis que les cavaliers du groupe opposé le parent, d'abord dans l'engagement à droite, puis dans l'engagement à gauche.

L'article 4 : « *Passe d'armes* », est l'intermédiaire obligé entre les exercices à coups et parades obligatoires et les exercices de combat, où chaque cavalier agit avec la plus grande indépendance une fois le rang ennemi traversé.

A l'article 5 on enseigne aux cavaliers, individuellement d'abord, puis par groupes, à combattre utilement au moment du choc et dans la mêlée.

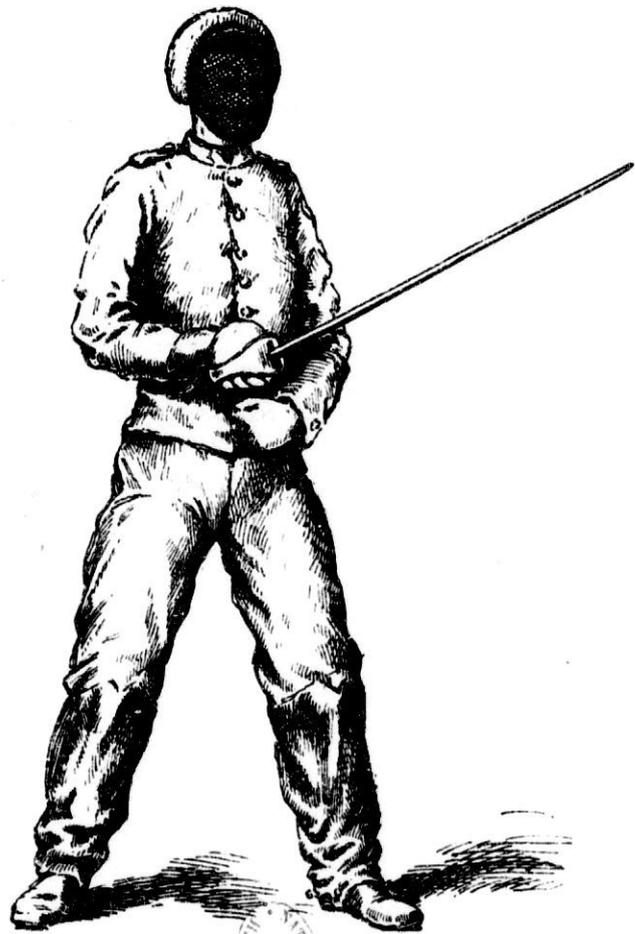
L'article 6 : « *Combat des deux rangs entiers du peloton* », est comme la synthèse des exercices ultérieurs.

Il présente, en évitant toute cause d'accidents, l'image

aussi parfaite que possible du combat de cavalerie contre cavalerie.

L'unité d'instruction, pour les exercices d'escrime appliquée au combat, est le peloton.

Aussi bien pour les séances d'escrime à pied que pour celles à cheval, les cavaliers du peloton sont pourvus d'un sabre en bois, d'un masque et d'un gant rembourré.



G. Gollomb

EN GARDE.

## CHAPITRE PREMIER

### EXERCICES PRÉPARATOIRES D'ESCRIME DE POINTE A PIED

---

Mise en garde.

Le peloton étant sur deux rangs, l'instructeur commande :

*1<sup>er</sup> rang, un pas en avant..... Marche.*

Et, après avoir fait prendre des intervalles de 3 mètres, il commande :

*1<sup>er</sup> rang, demi-tour..... Droite.*

Puis :

*2<sup>e</sup> rang, deux pas à gauche..... Marche.*

Le 1<sup>er</sup> rang est alors à 1 mètre de distance du 2<sup>e</sup> rang, les cavaliers de même numéro dans chaque rang, respectivement à 1<sup>m</sup>,50 et à la droite l'un de l'autre.

L'instructeur commande ensuite :

*En garde.*

Porter le pied droit à 0<sup>m</sup>,70 du pied gauche, placer la main gauche comme si elle tenait les rênes de bride, porter la main droite en avant et un peu au-dessus de la main gauche, le petit doigt réuni aux autres, les ongles en dessous, le coude un peu détaché du corps, la lame inclinée en avant et à gauche, la pointe dans la direction de l'épaule gauche.

### ARTICLE PREMIER

Coups de pointe et parades à droite de pied ferme.

#### 1<sup>er</sup> EXERCICE

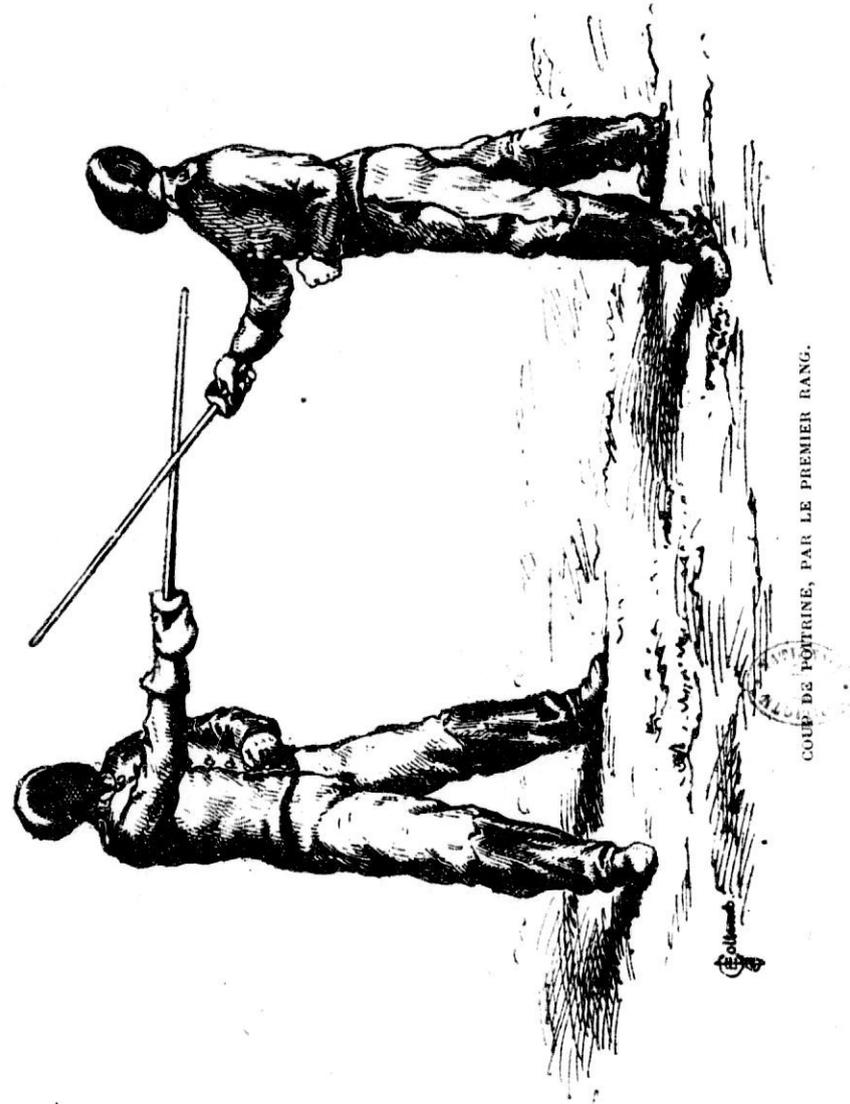
L'instructeur commande :

*1<sup>er</sup> rang, coup de poitrine..... Attaquez.*

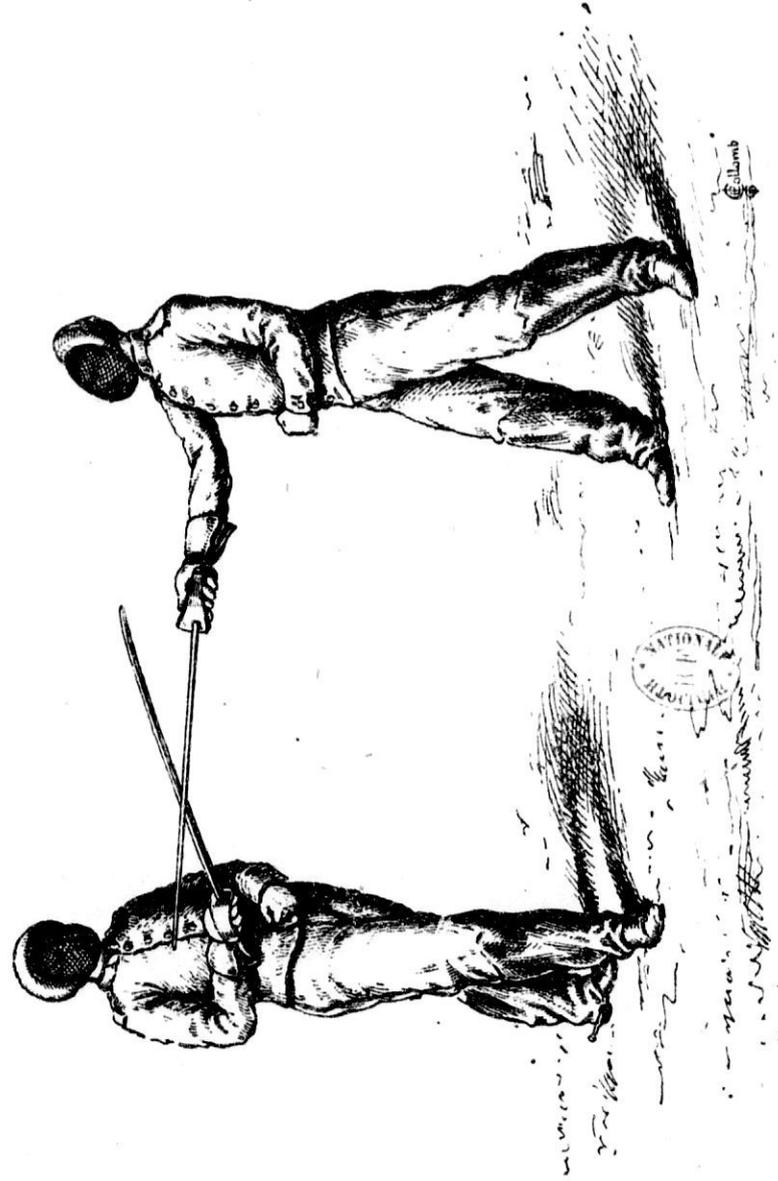
Les cavaliers du 1<sup>er</sup> rang, portent le coup de poitrine à droite en tournant les ongles vers la gauche et en allongeant le bras de toute la longueur sans à-coup, après avoir déplacé le poignet vers la droite.

Les cavaliers du 2<sup>e</sup> rang parent le coup de poitrine par une opposition en haut et vers la droite.

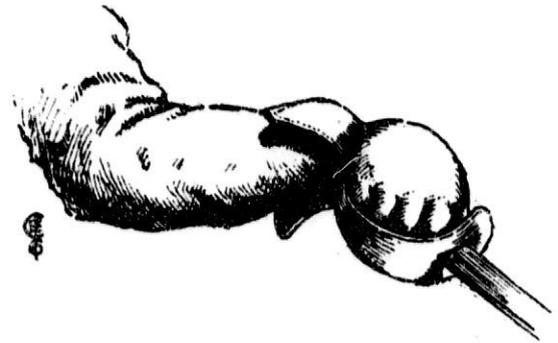
Les cavaliers reviennent, aussitôt le coup paré, à la position de la garde.



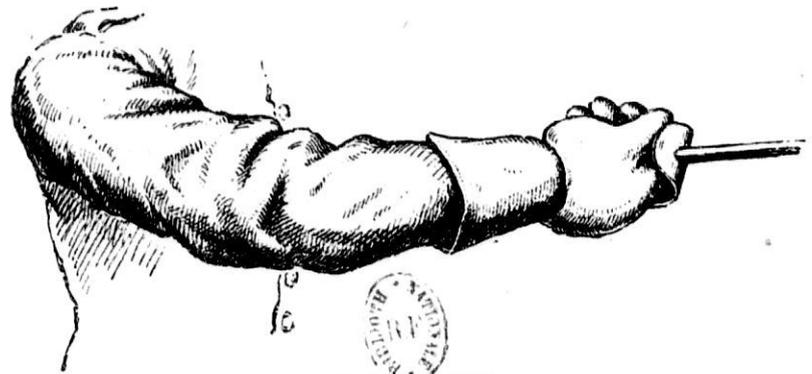
COUP DE POITRINE, PAR LE PREMIER RANG.



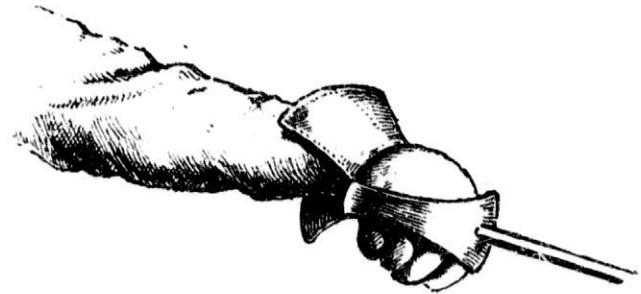
COUP DE POITRINE, PAR LE DEUXIÈME RANG.



FEINTE DU COUP DE FLANC.



COUP DE POITRINE.



COUP DE FLANG.



PARADE DU COUP DE FLANG.

L'instructeur commande :

*2<sup>e</sup> rang, coup de poitrine..... Attaquez.*

Les cavaliers du 2<sup>e</sup> rang exécutent ce qui vient d'être indiqué pour le 1<sup>er</sup> rang et, inversement, les cavaliers du 1<sup>er</sup> rang parent le coup.

2<sup>e</sup> EXERCICE

*1<sup>er</sup> rang (2<sup>e</sup> rang), coup de flanc..... Attaquez.*

Les cavaliers du 1<sup>er</sup> (2<sup>e</sup>) rang portent le coup de flanc les ongles en dessous. en déplaçant le poignet vers la droite puis en allongeant le bras de toute sa longueur.

Les cavaliers du 2<sup>e</sup> (1<sup>er</sup>) rang parent par une opposition de haut en bas et de gauche à droite.

3<sup>e</sup> EXERCICE

*1<sup>er</sup> (2<sup>e</sup>) rang, feinte de flanc, coup de poitrine.....  
Attaquez.*

Les cavaliers du 1<sup>er</sup> (2<sup>e</sup>) rang allongent le bras, les ongles en dessous, comme pour toucher le flanc de l'adversaire placé en avant et sur leur droite.

Sur l'opposition faite, les cavaliers du 1<sup>er</sup> (2<sup>e</sup>) rang tournent les ongles en dessus, passent un dégagement et pointent sur la poitrine.

Les cavaliers de 2<sup>e</sup> (1<sup>er</sup>) rang parent par deux oppo-

sitions, la 1<sup>re</sup> de haut en bas et à droite, la 2<sup>e</sup> de bas en haut.

4<sup>e</sup> EXERCICE

1<sup>er</sup> (2<sup>e</sup>) rang, feinte de poitrine, coup de flanc.....

*Attaquez.*

Le coup de flanc précédé de la feinte de poitrine est porté et paré à l'inverse du coup de poitrine précédé de la feinte de flanc.

---

ARTICLE II

Coups de pointe et parades à droite en marchant.

L'instructeur, après avoir disposé les cavaliers comme il a été expliqué pour la mise en garde, mais les deux rangs faisant face du même côté, fait porter le premier rang à une vingtaine de pas en avant, l'arrête par le demi-tour puis, commande :

1<sup>er</sup> (2<sup>e</sup>) rang, coup de poitrine..... *Marche.*

Les cavaliers des deux rangs se mettent en marche droit devant eux, les cavaliers de même numéro

dans chaque rang ayant soin de maintenir entre leurs pistes un intervalle de 1<sup>m</sup>,50 au moins.

Arrivés à 2 mètres environ de leurs adversaires, les cavaliers du 1<sup>er</sup> (2<sup>e</sup>) rang portent le coup de poitrine sans ralentir leur marche.

Lorsque les deux rangs ont repris en marchant la distance de 20 pas, l'instructeur les arrête par un demi-tour et fait attaquer par le coup de poitrine les hommes du 1<sup>er</sup> (2<sup>e</sup>) par ceux du 2<sup>e</sup> (1<sup>er</sup>).

L'instructeur fait ensuite exécuter de la même manière le coup de flanc et les deux coups précédés d'une feinte, qui figurent à l'article 1<sup>er</sup> du chapitre 1<sup>er</sup>. Les exercices compris dans l'article 2 du chapitre 1<sup>er</sup> sont répétés au pas de gymnastique.

L'instructeur intercale le commandement de : *Pas gymnastique*, entre l'indication du coup et le commandement de *Marche*.

---

ARTICLE III

Coup de pointe et parades à gauche.

Les deux rangs du peloton à pied étant disposés comme il a été expliqué à l'article 1<sup>er</sup> du chapitre 1<sup>er</sup>, l'instructeur prévient les cavaliers qu'ils auront à

pointer et à parer les coups venant de l'adversaire placé en avant et à gauche.

Les deux coups simples de poitrine et de flanc seront seuls employés dans l'engagement à gauche, qui est défavorable à l'emploi de l'arme blanche.

Le coup de poitrine sera porté, les ongles en dessus, en tournant le corps vers la gauche.

La parade est indiquée par une opposition à gauche, les ongles tournés vers le corps, la lame verticale.

Le coup de flanc exige que les ongles restent en dessous et la parade correspondante consistera en une opposition, la lame basse et à gauche, les ongles en dessus.

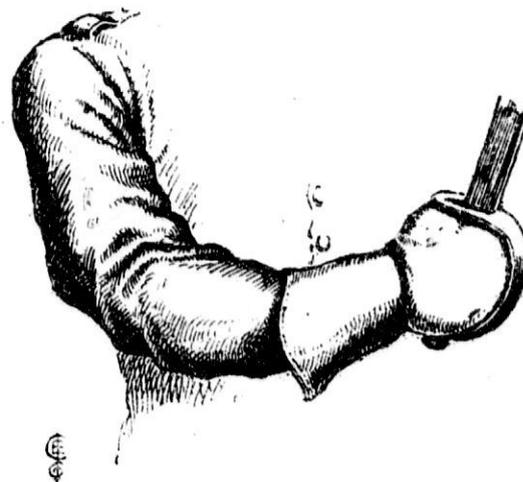
On répétera, dans l'engagement à gauche, les coups simples de poitrine et de flanc, en place et en marche.

#### ARTICLE IV

**Applications des attaques et parades au combat à pied.**

Pour l'exécution de cet article, les cavaliers d'un rang portent le bourgeron et ceux de l'autre rang la veste, afin que les adversaires se reconnaissent aisément.

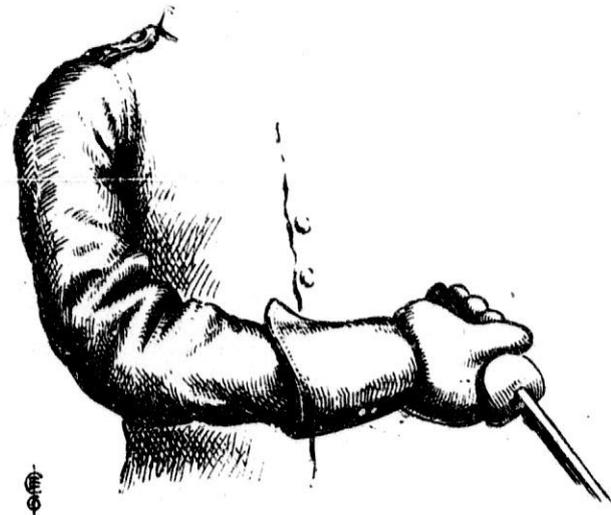
L'instructeur, après avoir disposé les deux rangs



COUP DE POITRINE, PARADE A GAUCHE.



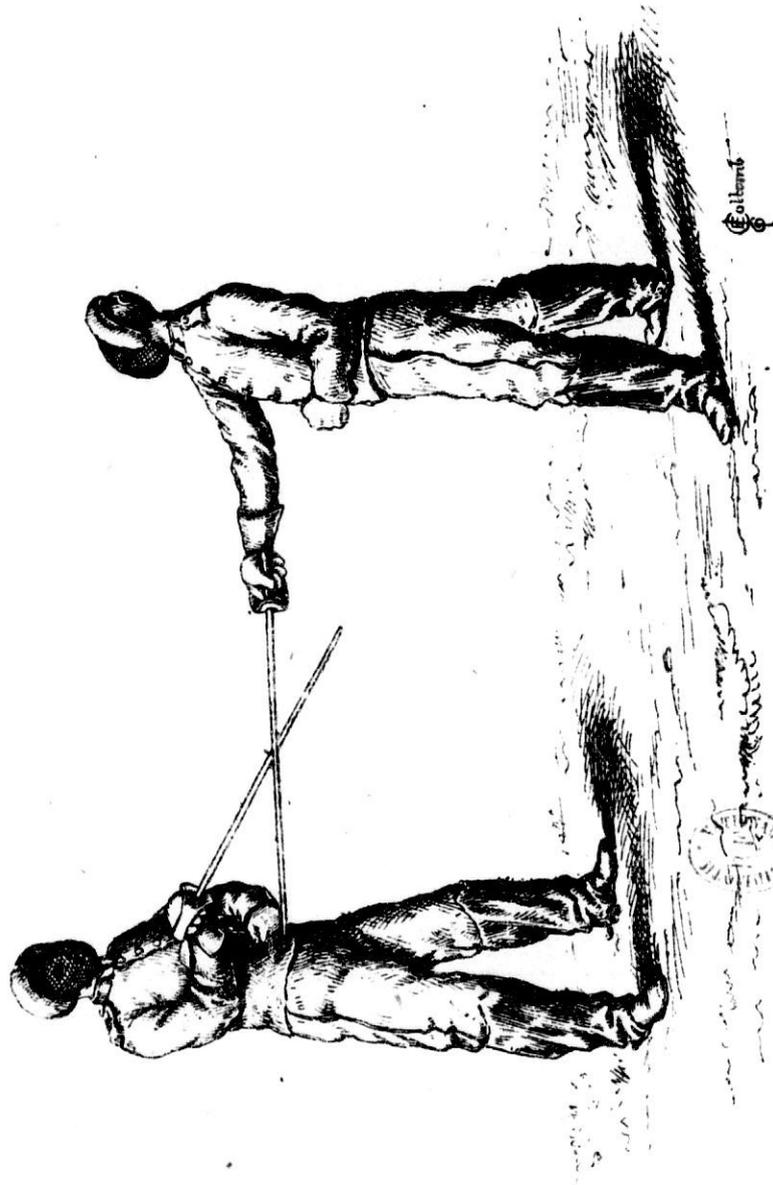
COUP DE POITRINE.



PARADE DU COUP DE FLANC A GAUCHE.



COUP DE FLANC A GAUCHE.



Colomb



COUP DE FLANG A GAUCHE ET PARADE DU COUP DE FLANG

en face l'un de l'autre à 20 pas de distance, commande :

*Pour l'attaque. Pas gymnastique..... Marche.*

Les cavaliers de chaque rang se dirigent sur les intervalles ménagés à cet effet, portent un coup de pointe à droite ou à gauche, ou bien parent, suivant les circonstances, sans s'arrêter.

Dès que les rangs se sont traversés, chaque cavalier se retourne et cherche, sans jamais s'arrêter, à toucher un des adversaires les plus proches.

Tout cavalier atteint crie :

*Touché.*

et va reprendre, au pas gymnastique, sa position d'origine.

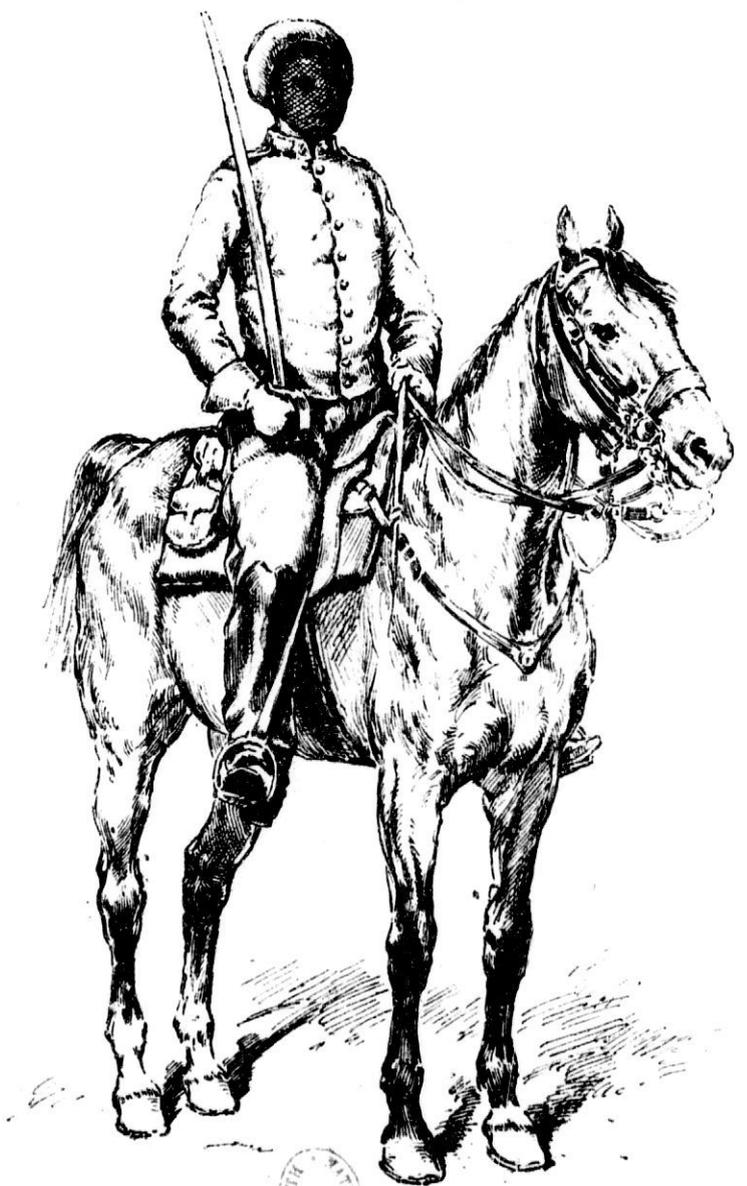
Lorsque l'instructeur juge, après quelques instants de mêlée, que l'avantage est suffisamment accusé en faveur de l'un des partis, il commande :

*Ralliement.*

Les cavaliers cessent aussitôt le combat, et ceux qui n'ont pas été touchés se forment sur un rang, face à l'instructeur, au centre du terrain; les cavaliers de l'ex-1<sup>er</sup> rang à droite, tous au port du sabre.

L'avantage appartient au parti qui compte le plus d'hommes dans le rang central.

---



Gallomb



A CHEVAL.

## CHAPITRE II

### ESCRIME DE POINTE A CHEVAL

---

Les cavaliers d'un peloton à cheval, pourvus de masques, de gants d'escrime et de sabres en bois, sont disposés par rangs, en bataille, se faisant face, sur chacun des petits côtés du manège ou de la carrière.

Les chevaux sont en bride, les selles nues.

Les cavaliers du 1<sup>er</sup> (2<sup>e</sup>) rang sont numérotés de façon que le n° 1 d'un rang, soit directement placé en face du n° 1 du rang opposé.

Dans tous les exercices d'attaques et de parades individuelles, aux trois allures, le cavalier appartenant au 1<sup>er</sup> rang attaque le premier.

A la seconde passe d'armes, après une demi-volte, le cavalier du 2<sup>e</sup> rang attaque à son tour.

---

## ARTICLE PREMIER

Coups de pointe et parades à droite individuels  
aux trois allures.

### 1<sup>er</sup> EXERCICE, AU PAS

L'instructeur après avoir prévenu les cavaliers que l'exercice se fait au pas, commande :

*Par un, coup de poitrine, à droite..... Marche.*

Au commandement de

*Marche,*

les n<sup>os</sup> 1 du premier et du deuxième rang se portent à la rencontre l'un de l'autre, en ayant soin de conserver entre eux et chacun à leur droite, un intervalle de 1<sup>m</sup>,50.

Lorsque ces deux cavaliers sont sur le point de se croiser, celui du 1<sup>er</sup> rang porte à son adversaire le coup de poitrine, qui est paré par le cavalier du 2<sup>e</sup> rang.

Sans s'être arrêté, chacun d'eux, lorsqu'il est arrivé à proximité du rang qui lui fait face, fait une demi-volte à droite et marche à la rencontre de son adversaire en le laissant à sa droite.

Le cavalier du 2<sup>e</sup> rang attaque alors par le coup précédemment indiqué et le cavalier du 1<sup>er</sup> rang pare.

Les deux cavaliers rejoignent ensuite leurs places respectives.

L'instructeur désigne ensuite, par l'indication de :

N<sup>o</sup> 2. — Les deux cavaliers suivants.

A l'indication de leur numéro, ceux-ci quittent leur rangs respectifs pour renouveler les attaques et parades qu'ont exécutées les cavaliers portant le N<sup>o</sup> 1.

Quand tous les cavaliers ont été appelés, l'instructeur fait exécuter successivement les autres coups à droite, enseignés précédemment aux exercices préparatoires à pied, tels que :

*Individuellement, coup de flanc, à droite.*

*Individuellement, feinte de flanc, coup de poitrine, à droite.*

*Individuellement, feinte de poitrine, coup de flanc à droite.*

### 2<sup>e</sup> EXERCICE, AU TROT

L'instructeur se conforme aux principes exposés à l'exercice précédent, mais il prévient que les passes d'armes se feront à l'allure du trot.

### 3<sup>e</sup> EXERCICE, AU GALOP

Les mêmes principes sont observés.

Les cavaliers quittent le rang au pas, passent au trot, puis au galop sur le pied droit, à une vitesse modérée.

## ARTICLE II

**Coups de pointe et parades à gauche individuels  
aux trois allures.**

### 1<sup>er</sup> EXERCICE, AU PAS

Les commandements sont les mêmes qu'au 1<sup>er</sup> exercice de l'article 1<sup>er</sup>, en substituant l'indication de gauche à droite.

Les cavaliers qui s'abordent se laissent respectivement à leur gauche, mais au lieu de conserver un intervalle de 1<sup>m</sup>,50 ils ne prennent qu'un intervalle d'un mètre.

### 2<sup>e</sup> EXERCICE, AU TROT

Comme au 2<sup>e</sup> exercice de l'article 1<sup>er</sup>, avec les modifications mentionnées ci-dessus.

### 3<sup>e</sup> EXERCICE, AU GALOP

Analogue au 3<sup>e</sup> exercice de l'article 1<sup>er</sup>, avec cette différence que les chevaux sont embarqués au galop à gauche.

## ARTICLE III

**Coups de pointe et parades à droite (à gauche) par groupes  
de 2 à 6 cavaliers, aux trois allures.**

### 1<sup>er</sup> EXERCICE, AU PAS

L'instructeur, après avoir fait numéroter dans chaque rang, par 2, par 4, ou par 6, commande :

*Par deux (4, 6) coups de poitrine à droite..... Marche.*

Les deux premiers cavaliers de chaque rang marchent à la même hauteur, prennent entre eux trois mètres d'intervalle, puis se dirigent, de façon que le N<sup>o</sup> 1 du 1<sup>er</sup> rang passe dans l'intervalle compris entre le N<sup>o</sup> 1 et le N<sup>o</sup> 2 du 2<sup>e</sup> rang, les adversaires se croisant respectivement à leur droite.

Arrivés près de l'extrémité du manège opposée au point de départ, les deux cavaliers d'un même parti exécutent une demi-volte individuelle à droite et traversent de nouveau le groupe adverse en intervertissant les rôles, comme il a été expliqué à l'article 1<sup>er</sup>.

Lorsque l'instructeur a épuisé les coups et les feintes suivies de coups dans l'engagement à droite en marchant par deux, il fait exécuter la même série d'attaques à gauche.

Ensuite, les coups s'échangent à droite ou à gauche,

suivant l'ordre donné, en marchant par 4, puis par 6 de front.

Dans l'engagement à droite, l'intervalle entre les cavaliers du même rang est de 3 mètres, il n'est que de 2 mètres dans l'engagement à gauche. Ces intervalles se prennent au départ en marchant.

L'alignement a lieu sur le cavalier de droite, dans l'engagement à droite et sur le cavalier de gauche, dans l'engagement à gauche.

2<sup>e</sup> EXERCICE, AU TROT

Mêmes principes qu'au 1<sup>er</sup> exercice.

3<sup>e</sup> EXERCICE, AU GALOP

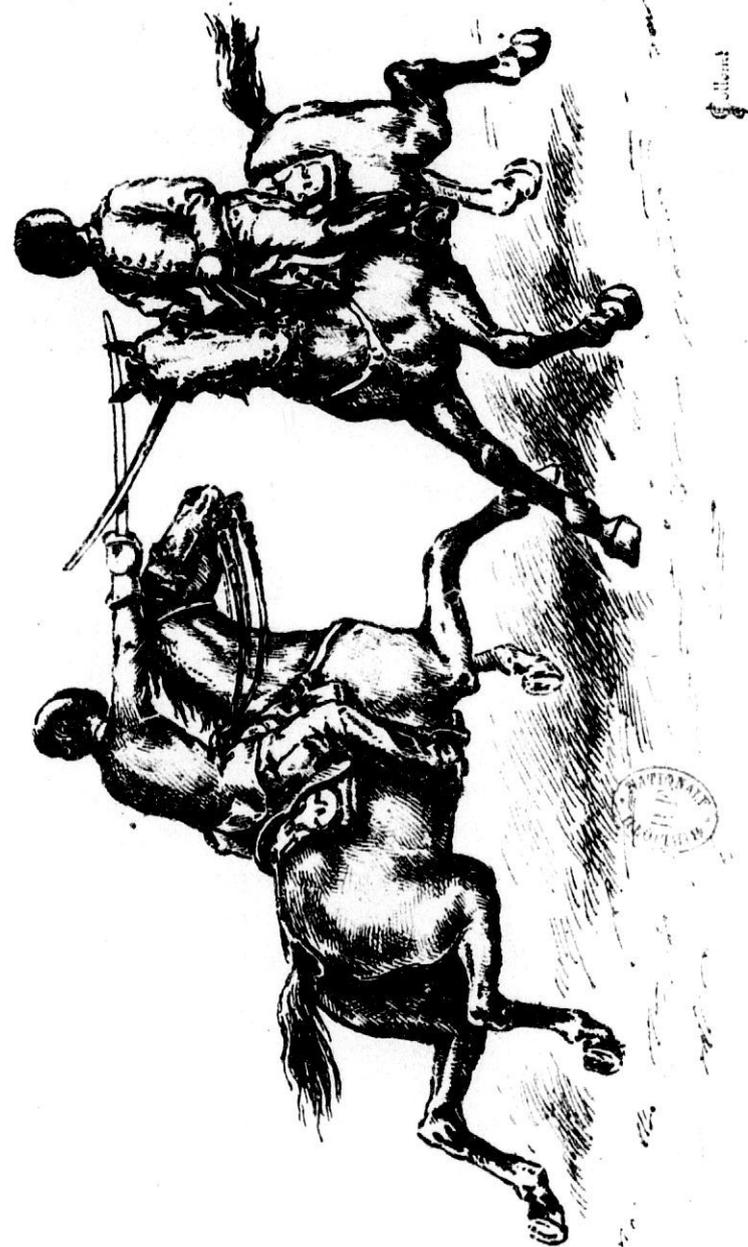
Les chevaux sont mis au galop à droite pour l'engagement à droite, et au galop à gauche dans l'engagement à gauche.

ARTICLE IV

**Passes d'armes à droite (à gauche). Au galop par 1, par 2 par 4, par 6, et par rangs entiers.**

L'instructeur commande :

*Par 1 (2, 4, 6, par rangs) Passe d'arme à droite (gauche)..... Marche.*



COUP DE POITRINE. — PARADE DU COUP DE POITRINE.

Les cavaliers, ainsi qu'il est recommandé au 3<sup>e</sup> exercice de l'article 1<sup>er</sup> du chapitre II, s'ébranlent au pas, passent au trot, puis au galop, sur le pied indiqué par l'engagement.

Chaque cavalier, lorsqu'il est sur le point de croiser son adversaire, cherche à deviner ses intentions, prend l'initiative du coup ou bien pare, suivant les circonstances.

Si l'un des deux adversaires reçoit un coup, il l'annonce, en criant :

*Touché.*

Ce cri doit être proféré hautement et sans hésitation. Les cavaliers seront, avant tout, sincères et mettront de côté toute question d'amour-propre, pour ne pas donner lieu à des contestations contraires à la discipline et au maintien d'une bonne camaraderie.

Lorsque les adversaires se sont traversés; ils exécutent une volte individuelle sur le pied indiqué par l'engagement, s'abordent de nouveau suivant les mêmes principes, et vont reprendre leurs places aux extrémités du manège ou de la carrière.

L'instructeur peut ainsi faire continuer les passes d'armes jusqu'au commandement :

*Cessez.*

Lorsque les groupes ne comprennent pas plus de 6 cavaliers, la direction se prend à droite dans l'engagement à droite et à gauche dans l'engagement à

gauche, ainsi qu'il a été indiqué au 1<sup>er</sup> exercice de l'article 3 du chapitre 1<sup>er</sup>. Les cavaliers ouvrent leurs intervalles, en avançant, du côté opposé à la direction. — Mais quand les deux rangs entiers marchent à la rencontre l'un de l'autre, la direction est prise sur le cavalier du centre et les intervalles s'ouvrent de part et d'autre de lui.

## ARTICLE V

Combat individuel et par groupes de 2 à 6 cavaliers.

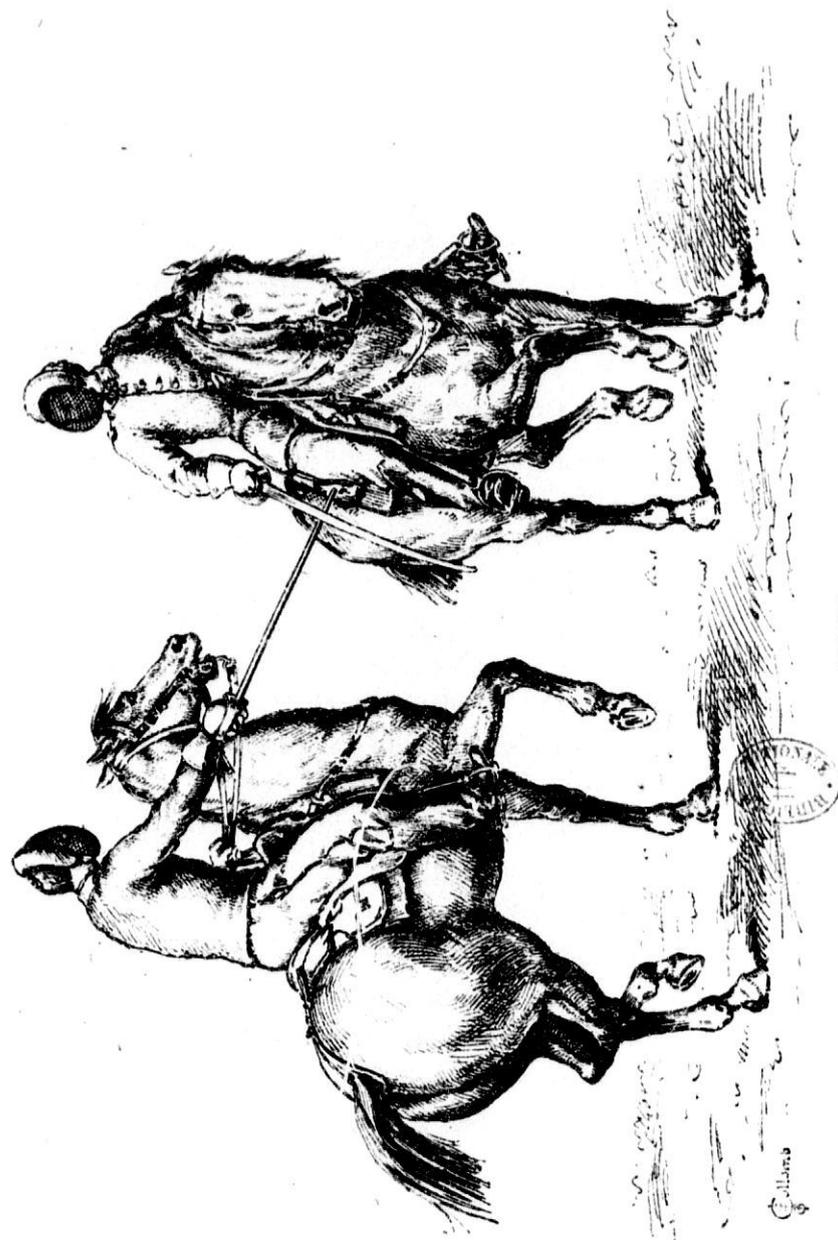
### 1<sup>er</sup> EXERCICE. — COMBAT INDIVIDUEL

Pour l'exécution des articles 5 et 6 du chapitre 1<sup>er</sup>, il est bon de différencier les cavaliers de chaque rang par une modification dans la tenue.

Les rangs étant disposés comme il a été indiqué une fois pour toutes, l'instructeur commande :

*Par un, pour le combat.... Marche.*

A ce commandement, les N<sup>os</sup> 1 de chaque rang se dirigent à la rencontre l'un de l'autre, au galop allongé, dans l'engagement à droite et ils exécutent une passe d'armes en se croisant.



Si l'un des deux adversaires est atteint il crie :

*Touché,*

et il cesse immédiatement le combat pour venir se ranger rapidement à sa place primitive.

Si la première passe est sans résultat, les deux adversaires, après s'être dépassés, exécutent une volte sur l'un ou l'autre pied, s'attaquent de nouveau à droite ou à gauche, et se portent mutuellement des coups de pointe, à leur choix, jusqu'à ce que l'un d'eux soit touché.

Dans cet assaut contre un seul adversaire, avec de l'espace autour de lui, un cavalier habile trouvera à utiliser les ressources de son intelligence et de son savoir faire en équitation comme en escrime.

Sans jamais s'arrêter, mais en modifiant s'il le faut l'allure de son cheval, un bon cavalier tournera autour de son adversaire, afin de l'aborder en arrière et à gauche.

Il pourra aussi se faire poursuivre et exécuter une volte à gauche qui le placera à la gauche de son ennemi et derrière lui; il pourra encore, étant poursuivi, ralentir son cheval, puis, une fois dépassé, rejoindre l'adversaire par sa gauche.

Les N<sup>os</sup> 2 s'ébranlent ensuite, à la simple indication de N<sup>o</sup> 2, exécutent leur attaque comme il vient d'être expliqué pour les N<sup>os</sup> 1, et ainsi de suite jusqu'à épuisement des numéros du peloton.

2<sup>e</sup> EXERCICE. — COMBAT PAR GROUPE DE 2 A 6 CAVALIERS

L'instructeur, après avoir fait numéroter dans chaque rang par 2, par 4 ou par 6 commande :

*Par 2 (4, 6) pour le combat..... Marche.*

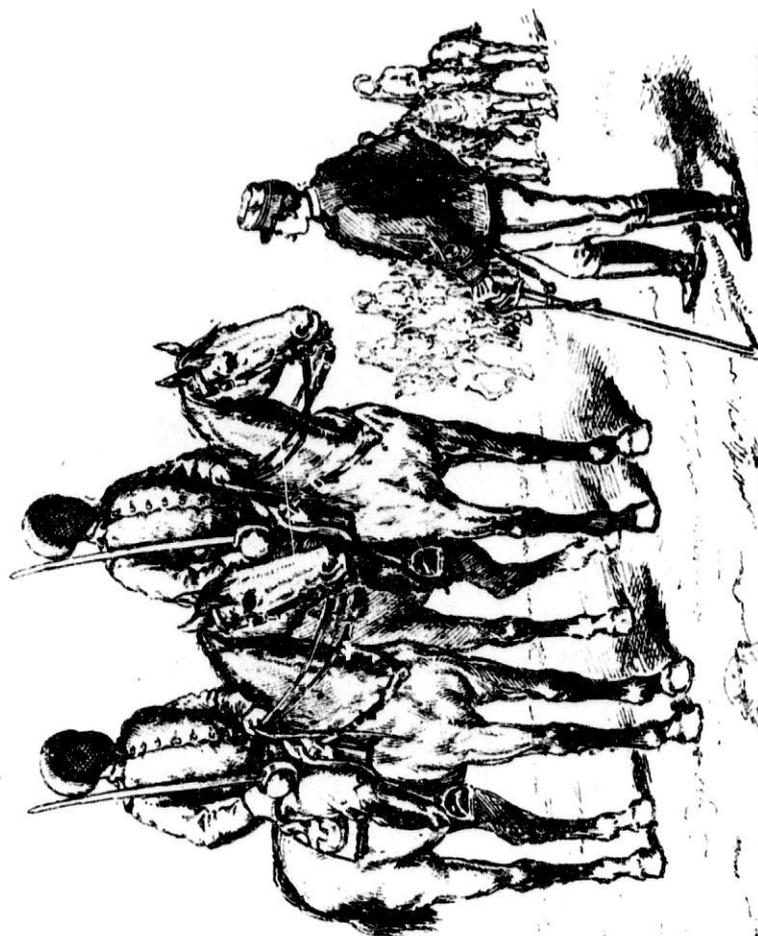
Les cavaliers portant les Nos 1 et 2 (1 à 4 — 1 à 6) dans chaque rang, exécutent une première attaque dans l'engagement à droite, suivant les principes admis à l'exercice précédent.

Après la demi-volte individuelle à droite qui suit la première passe d'armes, une mêlée s'engage, dans laquelle chacun attaque l'adversaire de son choix.

Dès qu'un cavalier est atteint, même à la première passe, il crie :

*Touché,*

et il reprend aussitôt sa place primitive à l'une des extrémités du manège ou de la carrière.



LE SALUT DES VAINQUEURS.



## ARTICLE VI

### Combat des deux rangs entiers du peloton.

On ne saurait donner des règles étroites pour ce genre d'exercices qui réclament, de la part des cavaliers, une grande mobilité, du coup d'œil et beaucoup de sang-froid.

Les rangs se faisant face aux deux extrémités du manège, les cavaliers espacés à 2 mètres environ, l'instructeur commande :

*Pour le combat .... Marche.*

Les deux rangs s'ébranlent au galop, se traversent dans l'engagement à droite, puis, après une demi-volte individuelle à droite, s'attaquent de nouveau, sans qu'aucun cavalier ne s'arrête.

Dès qu'un cavalier est atteint, il crie :

*Touché,*

et il se porte rapidement sur l'emplacement occupé par les cavaliers de son parti.

Si l'un des deux adversaires est atteint, il crie :

*Touché,*

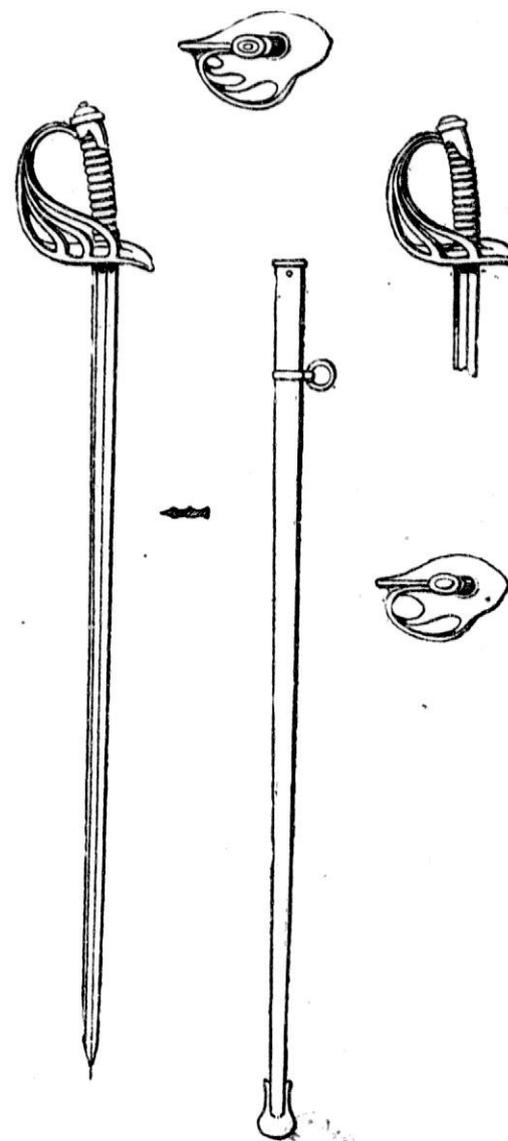
et il se porte rapidement sur l'emplacement occupé par les cavaliers de son parti avant l'attaque.

Lorsque l'instructeur juge que la mêlée a suffisamment duré, il commande ou fait sonner :

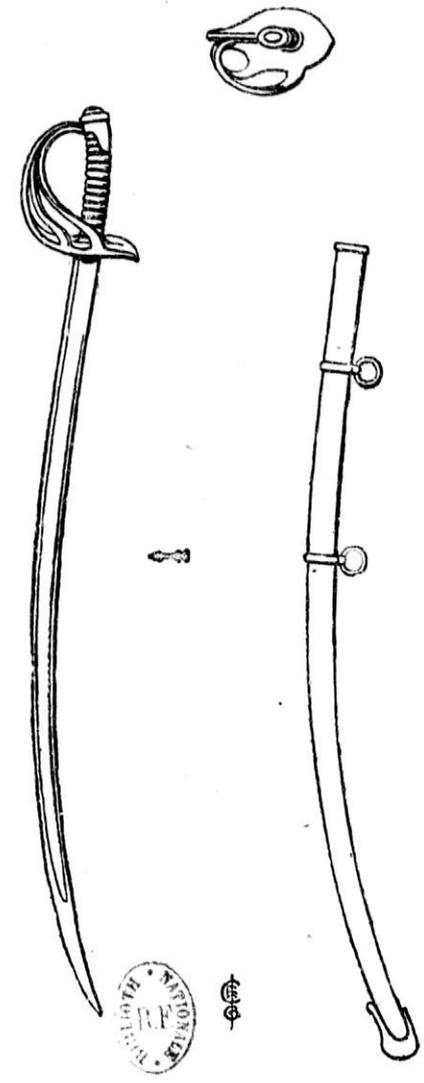
*Ralliement.*

Les combattants non encore touchés viennent alors se former sur un rang, face à l'instructeur, vers le centre du manège ou de la carrière, les cavaliers de l'ex-1<sup>er</sup> rang à droite, tous au port du sabre.

La victoire est attribuée au parti qui compte le plus de cavaliers réunis au centre du manège.



SABRE DE LA CAVALERIE FRANÇAISE (GÉNÉRALISTES ET DRAGONS).



SABRE DE LA CAVALERIE FRANÇAISE (HUSSARDS ET CHASSEURS).

## TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION. . . . .	9
Progression de la nouvelle méthode d'escrime à cheval. . . . .	17

### CHAPITRE PREMIER

EXERCICES PRÉPARATOIRES D'ESCRIME DE POINTE A PIED. . . . .	21
I. Coups de pointe et parades à droite de pied ferme. . . . .	22
II. Coups de pointe et parades à droite en marchant . . . . .	24
III. Coups de pointe et parades à gauche. . . . .	25
IV. Applications des attaques et parades au combat à pied. . . . .	26

### CHAPITRE II.

ESCRIME DE POINTE A CHEVAL. . . . .	29
I. Coups de pointe et parades à droite individuels aux trois allures . . . . .	30

II. Coups de pointe et parades à gauche individuels aux trois allures. . . . .	32
III. Coups de pointe et parades à droite (à gauche) par groupes de 2 à 6 cavaliers, aux trois allures. . . . .	33
IV. Passes d'armes à droite (à gauche). Au galop par 1, par 2, par 4, par 6, et par rangs entiers. . . . .	34
V. Combat individuel et par groupes de 2 à 6 cavaliers. . . . .	36
VI. Combat des deux rangs entiers du peloton. . . . .	39



---

12586. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. LAHURE  
Rue de Fleurus, 9, à Paris.

---